

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CSE E

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CSE (Siège - DIFQ - Itinérants)

Du 19 novembre 2020

La délégation FORCE OUVRIERE était composée de : Michael CORRIETTE, Franck LAMOULEN

Séance présidée par Mostafa RHARADE, assisté de Marianne ABISSOU, Armelle BLOND et Yves OSWALD

Ouverture à 9h30

Compte tenu de la situation sanitaire liée au Covid-19, ce CSE E se déroule en visioconférence.

Ordre du jour

1. Approbation du PV du CSEE-SID du 24 septembre 2020 :

M RHARADE demande aux élus d'adopter le procès-verbal
Le procès-verbal est adopté à la majorité.

2. Covid — 19 :

2.1. Point de situation

2.2. Point sur la poursuite du télétravail

M. RHARADE informe que des cas supplémentaires n'ont pas été identifiés.

Nous sommes toujours sur une position dominante de télétravail pour le siège et la DIFQ et à 25 % pour les formateurs itinérants.

Une présence de 10 personnes est constatée chaque jour à cityscope pour effectuer certaines activités.

Force Ouvrière : demande aux salariés d'être très vigilants en ces temps d'urgence sanitaire.
Le télétravail est toujours de rigueur mais avec 75% des salariés du dispositif itinérant sur la route.

3. Conditions de travail :

3.1. Retour de la commission CSSCT du 12 novembre 2020

3.2. Présentation des DU SID

3.2.1. DU COVID

3.2.2. DU entité

3.3. Rapport médecine du travail

3.4. Bilan des arrêts maladies courtes et longues durées.

M.RHARADE donne la parole à la secrétaire adjointe chargée de la commission santé sécurité qui revient sur la nomination de deux référents sécurité travaillent au sein de la direction du périmètre SID.

La secrétaire adjointe précise que la mise en place de l'accord qualité de vie au travail a conduit aussi la direction du périmètre à reformater les DU avec une nouvelle maquette fusionnant le siège et l'ingénierie d'une part et le dispositif itinérant d'autre part.

Une liste d'indicateurs permettant l'analyse des risques a été proposée par la commission pour mettre en place un véritable plan de prévention des risques pour les salariés.

Force Ouvrière : Que de temps perdu depuis les élections professionnelles !

La direction sous couvert d'une refonte des documents uniques a retravaillé sur une nouvelle maquette du document unique et les élus et salariés sont toujours en attente d'indicateurs qui étaient donnés sous les anciens CHSCT pour analyser les risques et préconiser des solutions ou actions.

Certes, les DU Covid ont permis de mettre en place en urgence des débuts de solution mais les problématiques inhérentes aux trois entités n'ont pas été développées. Les élus **Force Ouvrière** ont pourtant insisté pour obtenir des chiffres ou repères depuis des mois en vain.

Force Ouvrière s'étonne du peu de visite médicale concernant le personnel du siège et de l'ingénierie car en fait une visite médicale par le médecin du travail est réalisée tous les 5 ans alors que les formateurs itinérants en bénéficient tous les 2 ans.

Le délai de 5 ans semblant long, **Force Ouvrière** conseille au personnel en difficulté de demander une visite avant les 5 ans qui leur sera accordée automatiquement.

Quant aux arrêts maladie, le chiffre ressort à 25 jours de moyenne la DIFQ et le siège alors que ce chiffre frôle les 50 jours au dispositif itinérant.

Les mesures gouvernementales liées au Covid (personnes vulnérables, gardes d'enfants...) ont impacté ces chiffres expliquant l'augmentation au dispositif itinérant mais peut aussi s'expliquer sur une situation anxieuse créant des fragilités médicales et psychologiques.

4. Etat de déploiement du plan de transformation :

- 4.1. Suite de la présentation de la mise à jour des effectives post-réorganisations et les ajustements apportés par rapport au Livre II (questions /réponses) ;
- 4.2. Présentation des organigrammes nominatifs entité par entité poste par poste CDI-CDD et autres types de contrats.

M. RHARADE nous demande de poser des questions sur les organigrammes envoyés depuis deux jours qui listent l'ensemble des services et des salariés.

Force Ouvrière : demande conjointement avec les autres organisations syndicales de reporter ce point pour permettre une meilleure lecture des documents.

Force Ouvrière avait demandé l'inscription à l'ordre du jour lors du précédent CSEE une communication d'un organigramme nominatif de chaque service (CDI-CDD et autres types de contrats, nominations et les fonctions, puisqu'il existait une difficulté réelle à obtenir ces documents pourtant obligatoires au regard de la loi.

Force Ouvrière sera attentive au positionnement des salariés dans cette liste par service et demandera des éclaircissements sur certains postes vacants qui ont pour conséquence une surcharge de travail des salariés et une probabilité aiguë de RPS.

5. Commission Emploi et Social :

5.1. Retour sur la commission ES du 6 novembre 2020

M. RHARADE donne la parole au président de la commission emploi et social qui partage avec les élus la hiérarchisation des statistiques désirées pour avancer et note que la direction s'est engagé à aider la commission dans ces travaux.

Force Ouvrière : réitère ses demandes de communication sur le bilan social 2019 qui n'est toujours pas disponible.

La direction générale a choisi la voie de la non-communication de données et imagine ainsi que les élus auront du mal à s'y retrouver et ne pourront s'appuyer sur ces données pour argumenter sur les problématiques des salariés.

6. Dysfonctionnement CONCUR :

Réservations, validations et délai de remboursement.

M. RHARADE explique que le logiciel CONCUR est revenu à un fonctionnement normal.

Force Ouvrière : à deux sons de cloche, l'un de la direction qui se satisfait du fonctionnement actuel de CONCUR et l'autre de témoignages de salariés qui constatent des dysfonctionnements.

Les directions actuelles sont désormais déconnectées des réalités du terrain en se gargarisant de process et de procédures, la direction fait mine de croire à une application réelle sur le terrain de leurs consignes.

L'Afpa et sa direction générale est désormais à la croisée des chemins, soit elle prend conscience des remontées du terrain, soit elle se conforte dans une vision surréaliste des process et procédures.

Ce débat doit avoir lieu pour ne pas voir disparaître notre outil de travail.

7. Commission des ASC :

7.1. Point sur la distribution des E.KDO de fin d'année.

M. RHARADE donne la parole à Daniel ROMAGNOLI Qui nous informe de l'envoi des EKDO dans les prochains jours d'un montant de 100 euros pour les 929 personnes du périmètre SID et 371 enfants.

Point complémentaire ordre du jour :

Information sur le schéma directeur du système d'information (SDSI) :

M. RHARADE donne la parole à Stéphane DESAINTFUSCIEN (directeur systèmes d'information) qui commente un Powerpoint sur le schéma directeur de la SDSI.

Force Ouvrière : Ouvrière : trouve les explications trop techniques et très tardives. La direction se doit d'informer les élus de façon sincère et loyale en les consultants sur chaque mise en place d'une nouvelle organisation impactant les conditions de travail.

Alors que le schéma directeur date de 2019, les élus assistent à une présentation sans pouvoir disposer du document en amont pour préparer les questions sur des sujets complexes.

Selon notre analyse rapide le but est de dématérialiser et d'optimiser 17 progiciels à 2 logiciels et de faciliter les échanges.

Force Ouvrière sera vigilante sur l'impact pour cette mise place et notamment au niveau de la DSI sur une éventuelle surcharge de travail ainsi que sur l'ensemble des salariés lors de la transition et de l'utilisation de ces deux logiciels qui normalement doivent nous faciliter la vie.

Pour force Ouvrière : nous sommes dans l'interrogation au regard du nouveau système CONCUR sur le traitement des frais.

Fin de la séance à 16h00.